Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 11 OCTOBRE 1922 — No. 46

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publi[illegible] par A. GAUVIN
[illegible] [illegible]enue Provencher
SAINT-B[illegible]ACE - MANITOBA
[illegible]one : 1235

LA CRISE GRECQUE

Au désastre militaire est venu s'ajouter pour la Grèce une crise politique intérieure. Le cabinet Gonnaris, sous la pression de l'opinion a du démissionner.

Gonnaris, depuis 1914, fut l'homme fatal à la Grèce; il ne cessa d'être le mauvais conseiller de Constantin dont il avait gagné la confiance et qu'il traina pour ainsi dire à sa remorque tant qu'il garda le pouvoir. Il était le haut protégé de la soeur de Guillaume qui, pendant la grande guerre, faisait la liaison entre Athènes et Berlin. Sa politique qui avait dressé la Grèce contre les Alliés et surtout contre la Serbie, eut entrainé son pays dans la catastrophe générale, sans l'arrivée au pouvoir de Vénizélos qui se rangea à nos côtés, après que le beau-frère de l'empereur d'Allemagne et son ministre favori eurent débarrassé la Grèce de leur présence.

Le retour de Constantin ramena Gonnaris. Comme il avait écouté les ordres de Berlin, il devait prêter l'oreille à d'autres suggestions étrangères et lancer son pays dans cette expédition d'Asie-Mineure qui couta à la Grèce tout l'argent qu'elle n'avait pas et vient d'aboutir à un désastre sans précédent.

Ceci fait, Gounaris s'en est allé.

Et voici qu'on rappelle Vénizélos. Mais l'habile Crétois se gardera bien de prendre en mains, dans ce moment les affaires de son pays, ou s'il le fait, il posera de telles conditions que les amis de Constantin ne pourront se résoudre à les accepter.

La Grèce traverse donc une heure des plus critiques et ce n'est pas l'Angleterre qui la sauvera du danger où l'a jetée la politique britannique en Orient. On assiste même à Londres à un jeu de bascule assez curieux et qui contraste avec le discours si fermement amical que M. Lloyd George adressait aux Grecs à la veille de l'offensive turque.

La hâte que mit le gouvernement anglais à demander à la France une intervention commune pour arrêter les hostilités, faisait croire que les sentiments de M. Lloyd George n'avaient pas changés. Or on apprend que, nonobstant la réponse favorable du gouvernement, le cabinet de Londres ne croit plus maintenant à la nécessité d'un armistice. Il se contentera de protéger ses nationaux.

Cette détermination cache certainement un calcul que les évènements se chargeront bientôt de nous révéler. Il y a derrière chaque geste de la politique anglaise une arrière-pensée égoiste et on doit chercher en ce moment à Londres, si on ne l'a pas déjà trouvé, le moyen d'exploiter la situation qu'on a soi-même embrouillée à plaisir.

C'est sans-doute la raison pour laquelle Londres, après avoir sollicité une intervention des alliés pour arrêter les hostilités, est à présent d'avis d'abandonner les Grecs à leur triste sort.

Ce n'est pas en tout cas un changement de ministère à Athènes qui pourra rendre à la Grèce son armée perdue et ses généraux prisonniers.

Quoi qu'il en soit, la question de l'Asie-Mineure est désormais tranchée. Les Turcs ont résolu par les armes ce que les Grecs, soutenus par l'Angleterre, n'ont pas voulu accomplir quand, il y a un an, les alliés proposèrent aux belligérants, un armistice qui devait aboutir à l'étude de conditions de paix..

Ce fut une grave erreur de la part du gouvernement anglais d'avoir d'abord encouragé l'offensive des Grecs en Asie-Mineure au-delà des frontières que leur assignait le traité de Sèvres, ensuite de les avoir soutenus moralement et même matériellement dans leur lutte contre la Turquie. Une telle politique allait à l'encontre de la paix en Orient et même des intérêts britanniques dans tous les pays musulmans.

On s'est figuré à Londres que par la menace grecque on pourrait réduire à tout jamais la Turquie en Asie-Mineure comme on voulait la faire disparaitre d'Europe en détenant Constantinople que pour un peu on livrait aux Grecs. On pensait que l'écrasement de l'Empire Ottoman garantirait dans l'avenir les territoires de protectorat britannique et jusqu'à l'Inde, de toute influence Turque.

Ces calculs égoistes qui ne tenaient aucun compte des nationalités, devaient tôt ou tard être détruits; ils le furent plus rapidement qu'on ne le pensait et cela au prix de milliers d'existences qu'on aurait pu épargner.

Maintenant il va falloir recoudre et ce ne sera pas facile. Les Turcs, encouragés par un pareil succès, se montreront moins accommodants qu'ils ne l'auraient été il y a un an. La Grèce va leur abandonner de force l'Asie-Mineure; mais les Turcs réclament également que la Thrace leur fasse retour, et il est à craindre qu'ils n'emploient pour l'obtenir, les mêmes moyens qui leur ont si bien réussi en Anatolie.

Quant à empêcher la capitale officielle ottomane de tendre la main à Angora, comme le voudrait l'Angleterre, il est douteux qu'on y réussisse, et ce n'est pas nous, certainement, qui nous ferons encore en Orient les gendarmes de l'Angleterre.

Le mieux, au lieu de s'entêter dans une politique négative, est de profiter de l'occasion pour remettre le traité de Sèvres en discussion et, en attendant, d'arrêter les hostilités. Toute autre combinaison plus ou moins louche ne ferait qu'envenimer le conflit et soulever la Turquie toute entière, derrière laquelle, comme on a vu par les félicitations adressées à Mustapha-Kémal, se rangeraient tous les peuples musulmans, à commencer par cette Mésopotamie dont la conquête a couté si cher à l'Angleterre.

INVESTITURE DE MGR CLOUTIER

La cérémonie d'investiture de Monseigneur Cloutier, Protonotaire apostolique et vicaire-général du diocèse de St-Boniface a eu lieu à St-Norbert, mardi à 10 heures a. m.

L'église était remplie d'amis du vénéré dignitaire, venus de toutes les parties de la Province. Un nombreux clergé assistait à la cérémonie et les frères et soeurs du Révérendissime Mgr Cloutier, qui étaient venus de la Province de Québec pour rendre hommage à leur vénérable frère, occupaient une place d'honneur près de la balustrade.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Béliveau était au trône accompagné de Messieurs les curés Jutras et Desrosiers.

Monseigneur Cloutier chanta la messe, ayant comme diacre et sous-diacre, Messieurs les curés Rocan et Giroux.

Nous présentons de nouveau nos respectueux hommages au digne prélat et nous lui souhaitons longue vie et fructueux apostolat.

L'allocution de circonstance fut prononcée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui y mit tout son coeur et parla avec tact du travail accompli dans le diocèse et des grandes vertus du nouveau Protonotaire apostolique.

Nous donnons ci-dessous l'adresse présentée par M. le Dr Gendreau au nom des paroissiens de St. Norbert.

ADRESSE

Au Révérendissime Monseigneur Gabriel Cloutier,

Protonotaire Apostolique et Vicaire-Général du Diocèse de Saint-Boniface

Quelle n'est pas aujourd'hui la joie des paroissiens de Saint-Norbert de voir le dévouement inlassable et l'apostolat incessant de leur bien aimé Pasteur reconnus par la plus haute autorité de la sainte Eglise qui vient de vous nommer, Monseigneur, Protonotaire Apostolique "ar instar participantium".

Cette dignité insigne que le Souverain Pontife confère aux ecclésiastiques remplis du Zèle de Dieu et de la sollicitude pour le salut éternel des âmes; ce témoignage de bienveillance de la part de Notre Saint Père le Pape accorde aux hommes remarquables par la solidité de leur doctrine, la sagesse de leurs conseils et la prudence de leur mode d'action; cet honneur qui élève à un degré de confiance spéciale dans l'Eglise; en un mot ce qui distingue le caractère d'un Protonotaire Apostolique, nous n'avons qu'à le reconnaitre et à en convenir, convient on ne peut mieux à votre Révérendissime.

Rome vous ayant ainsi honoré de sa confiance, Monseigneur, tel votre saint prédécesseur, nous désirons nous associer au Clergé très distingué ici présent, pour solenniser cette date où nous célébrons le serviteur fidèle qui depuis quarante et un ans consacre sa vie au service de l'Eglise et de la patrie canadienne.

La Rome paienne recevait en triomphe dans ses murs, les guerriers victorieux, trainant à leurs chars les ennemis vaincus par ses légions. Mais la Rome éternelle couronne les soldats du Christ dont les armes sont: la Croix, le Catéchisme et la Charité.

C'est la Croix du Golgotha que La Vérandrye a hissé au sommet des Montagnes Rocheuses, que le Père Aulneau a adorée dans son martyre, que nos hardis missionnaires ont fait briller sous les glaces polaires, que Monseigneur Provencher a arborée sur les bords de la Rivière Rouge, que vous, Monseigneur, aux côtés des Taché et des Langevin, pour ne mentionner que les disparus, avez défendue noblement depuis 1878, au Manitoba, et que vous nous apprenez ici à adorer voilà dix-sept ans accomplis.

Ecoutons le poête:

"César qui d'un geste auguste et souverain
Porte le glaive d'or et le sceptre d'airain,
N'est pas plus grand, aux yeux du poête et du sage
Que ce prêtre arrêtant deux enfants au passage,
Et leur montrant avec un regard paternel
D'une main un vieux livre, et de l'autre le ciel.

Ce vieux livre, c'est le catéchisme avec ses enseignements "Il y a un Dieu"; "Mon âme est immortelle"; "Aimez-vous les uns les autres".

Ce sont ces leçons que pendant des semaines, pendant des mois et pendant des années, nouveau Jean Baptiste de la Salle, vous apprenez à des petits enfants, malgré les fatigues, malgré les difficultés connues de vous seul, et que vous pratiquez surtout en distribuant l'Eucharistie, en recueillant des orphelins dans nos maisons d'éducation, en secourant les veuves aux longs voiles de deuil, en bénissant les époux et les berceaux, en fermant les tombes.

Depuis bientôt vingt ans, nous croyons avoir saisi, il nous semble, une des caractéristiques de votre vie sacerdotale, et nous ne voulons pas blesser votre modestie en rappelant les exhortations fréquentes sur l'esprit de devoir et de travail données par vous, Monseigneur le Vicaire Général. Vous nous parliez ainsi, parce que vous avez reçu une solide formation à cet esprit dont le cachet se remarque tout le long de votre laborieuse carrière.

Aimer le devoir fut bien la devise que vous avez suivie depuis les années où professeur et préfet des études au Collège de St-Boniface, vous vous efforciez d'en inculquer l'amour à vos élèves dont quelques-uns peuvent aujourd'hui en rendre témoignage si nous en souhaitions la preuve; employé dans la suite au travail des missions, au ministère de pauvres égarés, ou attaché aux responsabilités des affaires de la Corporation Archiépiscopale, vous n'avez fait preuve partout que de la plus exacte logique de conduite, tant vous aviez à coeur de garder toujours votre devoir comme l'unique but à poursuivre.

Le travail n'a jamais eu pour vous, Monseigneur, qu'un véritable attrait dont l'intensité, pourrions-nous dire, peut s'estimer au nombre et à l'importance des occupations qui remplissent vos journées. Votre vie, à son couchant, est une prédication remarquable de cette énergie qui a besoin de se dépenser, et toute votre existence n'aura été qu'un exemple magnifique sapable de stifuler l'ambition de ceux qui n'ont pas le même amour pour le devoir et le travail. Votre parole est venue souvent redire ce que l'on pouvait déjà observer dans la conduite que vous avez été constamment fidèle à tenir tout le temps que nous vous avons connu à Saint-Norbert.

Devant ces oeuvres d'humilité, de charité et de zèle, nous désirons déclarer notre foi en Dieu et en ses ministres: nous croyons en notre histoire, ses sacrifices et ses martyrs; nous croyons à la vertu, à l'honneur, au Droit et au Devoir; nous croyons en la prière de nos mères et de nos épouses; nous croyons en nos familles qui s'emparent du sol canadien pour continuer l'épopée du petit peuple de Dieu; nous croyons que notre langue que nous avons reçue vibrante et sonore de la vieille France, fille ainée de l'Eglise, vivra immortelle dans l'âme de nos enfants et les plis de nos drapeaux; nous croyons en vous, Monseigneur, qui continuez la liste des noms inscrits dans nos Annales.

L'Histoire redira de vous que "apôtre, homme de devoir, de travail et d'action; homme de zèle, de charité et de prière", il a passé en faisant le bien.

Nous aimons à le publier en ce jour, Monseigneur, et à vous offrir l'hommage de notre profond et filial respect, et l'expression de notre vive et cordiale reconnaissance qui voudrait pouvoir vous traduire mieux les sincères et franches félicitations de tout votre peuple.

Les Paroissiens de St-Norbert, Manitoba

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU KEEWATIN

Avec plaisir, nous reproduisons le texte du discours prononcé par S. G. Mgr Charlebois O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin Sask., et Summerland, C.-B. lors de la bénédiction de sa cathédrale. Nous l'empruntons au *Patriote de l'Ouest.*

Messeigneurs, mes Révérends Pères; Messieurs du Clergé, Mesdames et Messieurs.

On dit que dans ce bas monde les jours joyeux sont rares. En effet ils sont bien rares, mais il s'en trouve quand même quelques-uns. Or, je considère qu'aujourd'hui est un de ces jours de joie et de bonheur; un de ces jours où l'on oublie les amertumes du passé pour ne jouir que du présent. Oui, je jouis en ce moment. Je jouis de voir la réalisation d'un beau rêve, celui de posséder un temple plus convenable pour le Dieu caché de nos autels; je jouis de voir la joie rayonner sur le front de tous nos catholiques qui, eux aussi, convoitaient si ardemment cette église; je jouis de les voir en si grand nombre réunis ici; je jouis de la présence au milieu de nous de l'honorable premier ministre de la province du Manitoba, M. Bracken. Je jouis aussi de la présence de Son Honneur le Maire de cette ville, M. H. Halcrow, ainsi que de l'honorable représentant du gouvernement provincial, M. J. A. Campbell, C'est un grand honneur que nous apprécions beaucoup. Je me permets de mentionner que j'ai l'honneur insigne d'avoir eu Monsieur le maire pour élève il y a quelque trente ans. Mais je me réjouis surtout en ce jour de me voir entouré de notre Vénéré Métropolitain, de deux archevêques, de deux évêques, et d'un grand nombre de prêtres missionnaires qui me sont chers. Quel bonheur. Quelle joie. Oh, vraiment je me sentirais prêt à dire mon "Nunc Dimittis."

En cette circonstance si joyeuse je sens les souvenirs se presser dans mon esprit et mon coeur, Permettez-moi d'en évoquer quelques-uns Ils serviront à mieux faire comprendre l'importance de cette fête.

Je me transporte d'abord à 35 ans en arrière. C'était le deux septembre 1887; tout jeune prêtre depuis un mois et âgé de 25 ans, je débarquais pour la première fois ici au Pas, en face de la maison actuelle de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'était au milieu de la nuit et une nuit des plus obscures. J'arrivais de Montreal, via le Lac Winnipeg. Du grand Rapide, j'étais venu dans une barge appartenant au Gouvernement, et montée de sept indiens qui ne me comprenaient pas davantage. Je descendis de l'embarcation avec un coeur bien timide et inquiet. Où me diriger par une telle obscurité?....je ne connaissais personne. Mais Dieu avait prévu mon embarras et Il sut facilement m'en tirer. Le commis de la Compagnie, éveillé par le bruit des rames descendit près de la rivière. C'était un de ces braves Anglais qui, nombreux autrefois dans l'honorable Compagnie, aimaient à se montrer gentils et obligeants envers les missionnaires catholiques.

Il me toucha la main et se hâta de me dire: "Attendez ici un instant, s'il vous plait". Il revint bientôt avec un autre monsieur qui me salua en disant en français: "Comment ça va, mon Père?" Jamais un tel salut ne m'avait été si au coeur. Je sentis que c'étaient des paroles amies, des paroles d'un des nôtres. Son nom était Frédéric Genthon, qui vit encore, je crois, à St-Boniface. Il m'emmena chez lui, m'offrit une cordiale hospitalité et m'annonça la bonne nouvelle que mon supérieur, le R. P. Bonnald, était arrivé du jour précédent et qu'il était à la mission de l'autre côté de la rivière. Quelle joie pour moi. Il était venu de la mission du Lac Pélican pour visiter les quelques catholiques qui se trouvaient ici. Il avait fait par conséquent un trajet de 250 milles en canot.

Le jour à peine paru je traversais la rivière et me jêtais dans ses bras. Je retrouvais un père, un supérieur et un ami. Mes inquiétudes de la veille avaient disparu.

A cette époque la mission consistait en une petite chapelle de dix pieds carrés qui servait en même temps de chambre à coucher, de salle de réception et de réfectoire. Elle était située à l'autre bout du pont actuel, tout près du petit cimetière que l'on y voit encore.

De ce côté de la rivière, on voyait la maison du commis de la Baie d'Hudson, celle du ministre et son église construite en boutins et tombant en ruine, c'était tout.

La population indienne se trouvait surtout, comme aujourd'hui de l'autre côté de la rivière. Comme blancs on comptait le commis de la Compagnie, le ministre et l'agent des Indiens qui résidait sur le bord du lac qui porte actuellement son nom, lac Reader.

Pendant seize ans, je suis venu de ma mission du Cumberland visiter les catholiques de Le Pas. En 1892 il fut décidé de construire une nouvelle chapelle, vu que l'ancienne tombait en ruines. Pour cela, je m'enfonçais dans la forêt accompagné de deux Indiens. C'était à 70 milles d'ici, dans le haut de la Saskatchewan. Après avoir équarri des troncs d'arbres, nous les transportâmes sur notre dos jusqu'à la rivière; nous fîmes un radeau sur lequel nous nous installâmes pour nous laisser descendre par le courant. Après une nuit et un jour, nous débarquâmes juste à l'endroit où se trouve actuellement le moulin à scie. J'y construisis une chapelle que nous trouvions alors grande et belle. Elle avait 14 pieds par 22. Elle était couverte en bardeaux de bois, ce qui était rare en ce temps-là. La plupart des couvertures se faisaient avec du foin et de la terre. Les joints entre les boulins étaient fermés avec du mortier de chaux, ce qui était une autre merveille. L'autel, fabriqué avec des planches d'un vieux bateau plat, était séparé par un rideau en dehors des offices religieux. La partie restante servait de résidence au missionnaire lors de ses visites. Trois ou quatre bancs réunis constituaient sa couchette. Il en fut ainsi jusqu'au printemps de 1919. Alors eut lieu la construction du moulin qui força le missionnaire à faire disparaitre sa chapelle. Elle fut transportée là où se trouve la cathédrale actuelle. Le R.R. Renard eut la tâche ingrate du transport. C'est au même endroit que je la trouvai le 7 mars 1911 lorsque j'arrivai comme évêque. Elle me servit de cathédrale pour mon intronisation. Elle était pauvre et petite mais elle m'était bien chère; car voyez-vous, on aime toujours l'oeuvre de ses propres mains. Elle m'est encore chère et je me propose de la conserver précieusement.

Adossé à cette chapelle se trouvait un appartefent de douze pieds carrés. C'était le seul évêché à ma disposition. Je finis par louer une cabane indienne qui avait au moins l'avantage d'être un peu plus vaste. Tel était l'état matériel de la mission en 1911.

La population catholique ne dépassait [illegible]e 60 âmes. Le Révérend [illegible]afard, O.M.I. et moi constit[illegible] tout le personnel religieux et clérical.

Depuis, onze ans se sont écoulés. Vous pouvez constater le progrès. La population catholique atteint le chiffre de 800; à côté de l'évêque, trois prêtres trouvent de la besogne plus qu'il n'en faut; le nombre de religieuses est de 22. Sous le rapport des constructions, voyez l'hôpital, voyez le couvent qui sera pensionnat avant longtemps, nous l'espérons, voyez l'école et la salle paroissiale. Je ne dis pas: voyez l'évêché, car il est encore trop modeste, bien qu'il soit bien préférable à celui de 1911. Enfin voyez notre nouvelle cathédrale que nous osons trouver coquette. Vous vous étonnez sans doute, de constater tant d'améliorations en un si court délai de temps, et cela dans un pays où il y a si peu de ressources locales. J'en suis moi-même étonné. Je me sens parfois porté à croire que ça tient du miracle.

Or à qui en attribuer le mérite? La réponse est facile. En premier lieu à la divine Providence. C'est Elle qui a été notre pourvoyeuse fidèle et généreuse. C'est Elle qui a veillé au succès de chacune de nos entreprises. Son assistance a été constante et visible. Je suis heureux d'avoir cette occasion de lui rendre publiquement ce témoignage et de lui exprimer ma reconnaissance la plus sincère. Après Dieu, notre bonne Patronne, N.-D. du Sacré-Coeur, est bien celle à qui nous devons le plus. Lorsque je fus nommé pour prendre charge de ce Vicariat, je me trouvai en face de tant de difficultés, d'une si grande pénurie et d'une incapacité personnelle si décourageante que je me dis: "Voilà bien un cas désespéré." Or ayant ouï dire que N.-D. du Sacré-Coeur était l'avocate de tels cas, je ne crus mieux faire que de la prendre pour Patronne. Je suis heureux d'avouer que je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Loin de là, car sa protection a été des plus visibles. Si aujourd'hui nous avons le bonheur de constater quelque progrès, nous devons dire et répéter: "grâce à N.-D. du S. Coeur." Nous osons espérer que, du haut de notre maitre autel Elle continuera à nous protéger et à nous faire marcher de progrès en progrès.

En dehors de l'assistance céleste, il y a eu celle des hommes. De nombreux bienfaiteurs ont été les instruments de la Providence. Tous mériteraient une mention spéciale, accompagné ed'un témoignage de reconnaissance; mais la liste serait trop longue. Je me permettrai cependant d'en signaler un, car il a été pour moi un bienfaiteur insigne. Je veux parler de notre regretté et bien-aimé Mgr Langevin, de si douce mémoire, Son grand coeur a su lui faire ouvrir généreusement sa bourse en faveur de notre oeuvre. C'est grâce à ses bienfaits que nous avons pu sortir de l'état de détresse où nous nous trouvions au début et que nous avons pu nous construire un abri plus convenable. S'il était encore de ce monde, il serait aujourd'hui au milieu de nous. Alors quelle joie pour lui. Comme il jouirait de constater les fruits de ses aumônes. J'espère que du haut du ciel il nous voit et nous écoute. Qu'il daigne agréer le témoignage le plus sincère de notre gratitude et de notre affection.

Je dois ajouter que son digne successeur, notre vénéré Métropolitain, a su marcher sur ces traces. Oui, Monseigneur, malgré la gêne dans laquelle vous vous êtes trouvé depuis quelques années, vous avez continué à contribuer à notre oeuvre. Vous avez daigné y mettre non de votre superflu, mais bien du fruit de vos privations. Veuillez croire que nous avons su apprécier cet acte de dévouement. Je puis affirmer que notre reconnaissance est grande et cordiale.

D'autres ont contribué à notre oeuvre non par des secours pécuniaires, mais dans leur dévouement. Ainsi, qui pourra jamais di-

(A suivre page 4)

CERTIFICATION DES POMMES DE TERRE

C'est la division de la Botanique des Fermes Expérimentales fédérales qui est chargé d'étudier les mauvaises herbes, les plantes vénéneuses, les plantes économiques, les arbustes et les arbres, et en général la pathologie des végétaux et toutes les maladies qui attaquent les plantes. Le rapport annuel qui donne un résumé des travaux de l'année offre donc beaucoup d'intérêt et d'importance, Le rapport du service pour l'année finissant le 31 mars dernier vient de paraitre; on peut se le procurer en s'adressant au bureau des Publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

L'une des principales phases des travaux entrepris est l'inspection et la certification des pommes de terre, effectuées sous l'empire de la loi des insectes et des fléaux destructeurs. Dans huit des provinces (Colombie-Britannique non comprise) 2,646 plantations couvrant 7,900 acres, ont été inspectées au cours de l'année et 1,634 plantations couvrant 4,290 acres ont été aceptées. Il est encourageant de noter que le pourcentage de champs acceptés l'année dernière dépasse de beaucoup celui de l'année précédente car il indique une saine amélioration dans ce légume, le plus important de tous au point de vue national. C'est dans Québec que nous avons inspecté l'étendue la plus considérable, mais Ontario vient en tête avec un pourcentage de 88,6 de plantations acceptées, le Manitoba deuxième avec 84,8, puis la Nouvelle-cosse avec 75,4, le Nouveau-Bruswick avec 67,2 et l'Ile du Prince Edouard avec 56,2. Ces travaux sont encore nouveaux en Alberta et en Saskatchewan, mais ils ont pris du développement cette année dans ces provinces. Pourtant le Nouveau-Brunswick vient à la tête de toutes les provinces avec 283,4 boisseaux pour la production par acre de semence certifiée et aussi pour la production par acre pour la récolte générale, avec 216,25 boisseaux. Québec vient deuxième avec 277,4 boisseaux de semence certifiée par acre et 162,5 boisseaux par acre pour la récolte générale, suivie par l'Ile du Prince-Edouard avec 247,66 boisseaux de semence certifiée et 201,75 boisseaux de récolte générale. Le Manitoba avec 235.6 boisseaux et 163.5 boisseaux respectivement et Ontario avec 233.4 boisseaux et 163.5 boisseaux. La Nouvelle Ecosse vient au bas de la liste au point de vue de la production, mais ceci s'explique par le fait qu'une partie de l'inspection n'a porté que sur des Garnet Chili, une variété qui ne rapporte pas autant que quelques-unes des variétés blanches cultivées dans d'autres provinces. On attribue cette amélioration générale à l'emploi de semence certifiée surtout dans Ontario, Manitoba et Québec.

Ce service donne beaucoup d'attention à la pathologie des forêts et on trouvera dans ce rapport le détail des recherches effectuées sur la rouille résienlaire du pin blanc dans l'Est du Canada, sur les feuilles des gadeliers à fruit noir ainsi que sur la pourriture armillaria de la racine et la pourriture de "l'aiguille du pin blanc dans le district de Timagami, dans le Nord de l'Ontario.

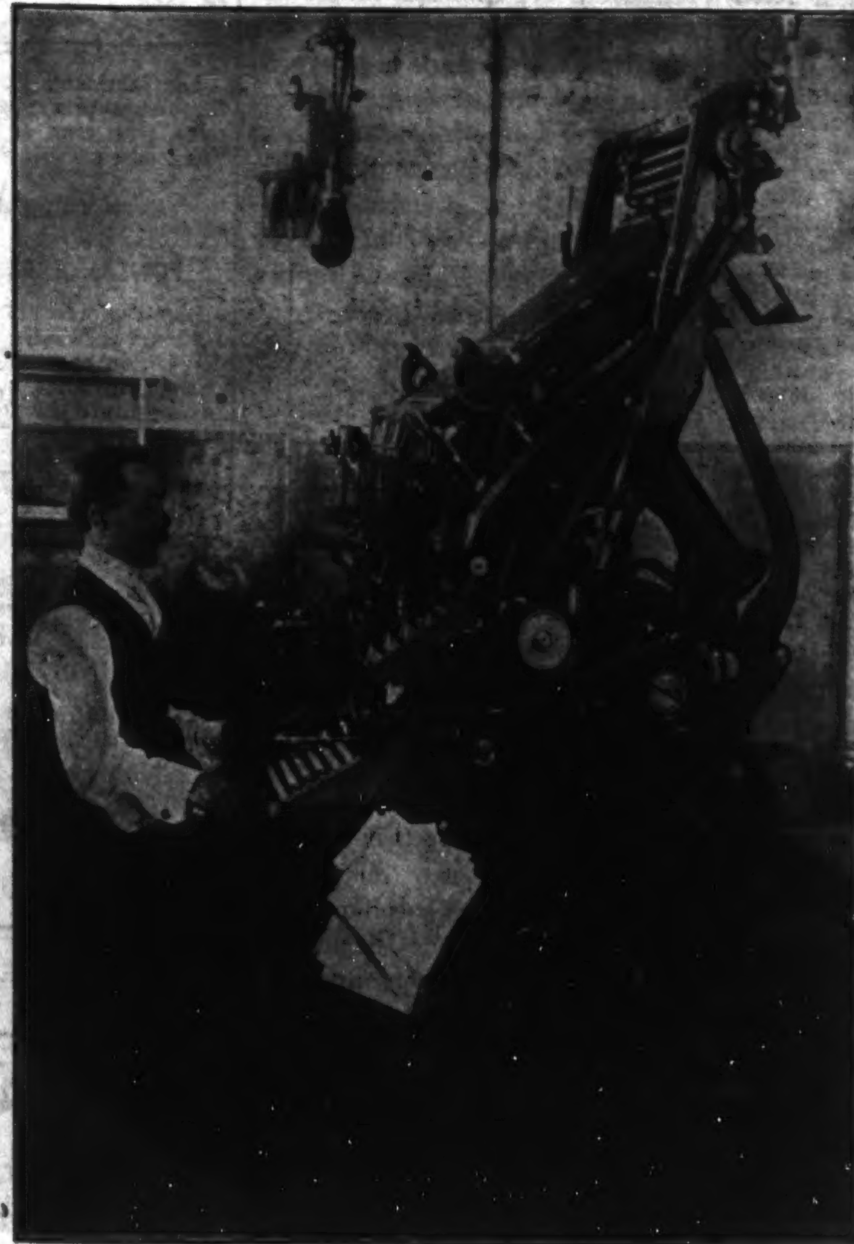
En ce qui concerne les travaux de nitro-culture aux stations de démonstration, on dit que partout où la récolte a été traitée il y a eu progrès dans la croissance et dans la production. Il est à noter que ce service n'envoie des flacons de culture que pour des recherches expérimentales seulement, mais l'on peut se procurer ces cultures de légumineuses chez les grands grainetiers.

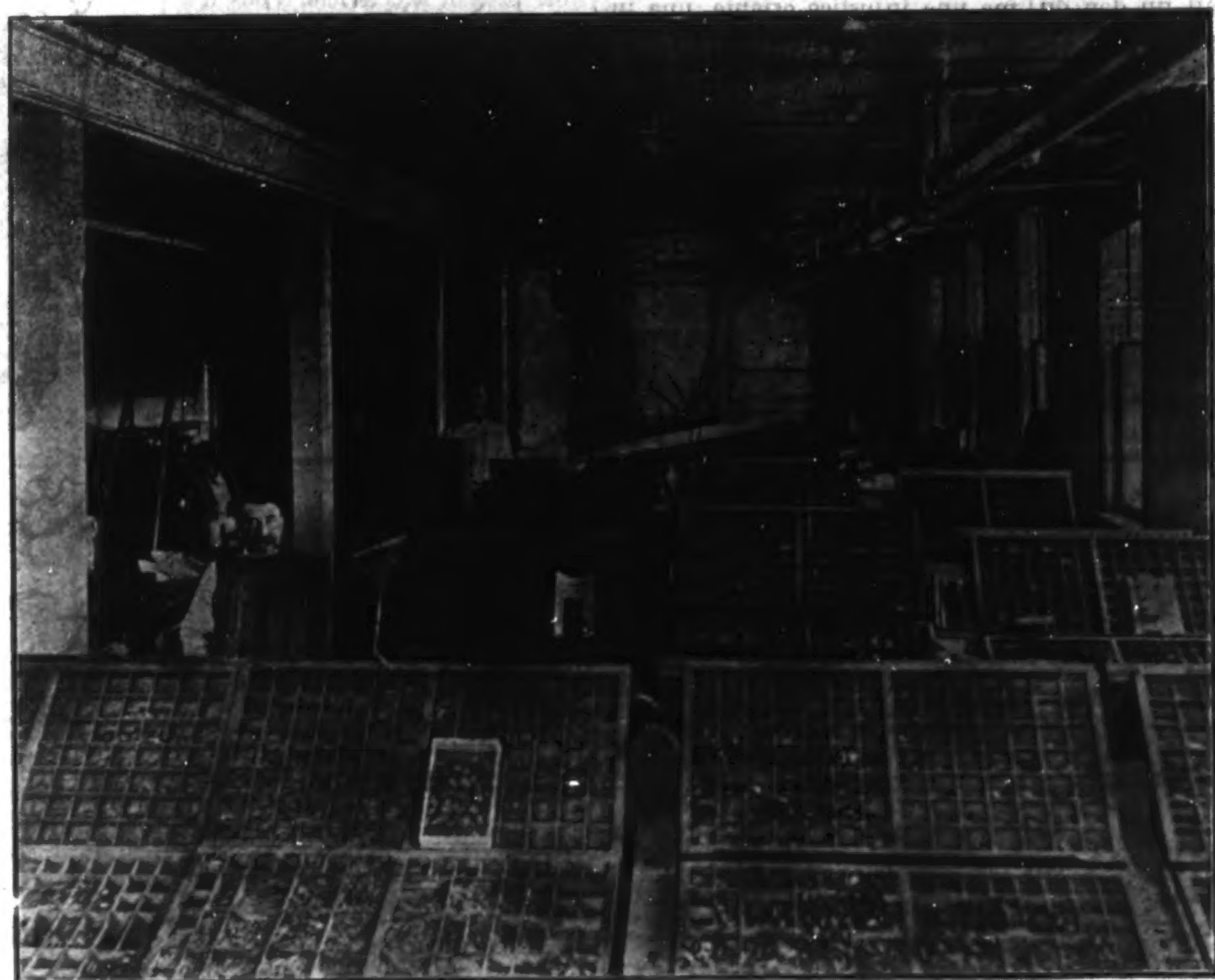
Le rapport contient également un compte-rendu des activités aux laboratoires ruraux de pathologie végétale de Charlottetown, I.P.E. Fredericton, N.B., St. Catharines, Ont., Saskatoon et Indian Head,

LE CANADA MUSICAL

Mischa Elman, le violoniste russe, est depuis quelques jours naturalisé citoyen américain, nous annonce Le Canada Musical du 7 octobre. C'est l'école française qui sera à l'honneur, cette année au Metropolitan puisque "Thaïs", l'opéra de Massenet, a été choisi pour inaugurer la saison 1922-1923. L'héroïne d'Anatole France sera représentée par Mme Marie Jeritza, qui remporta de si beaux succès la saison passée et qui sera la grande vedette de la saison prochaine. Pietro Mascagni, l'auteur de "Cavalleria Rusticana", est à l'oeuvre sur un nouveau livret d'opéra tiré d'un sujet brésilien. Une grande artiste, Mme Maria Kousnetzoff, une idole de l'Europe, est arrivée aux Etats-Unis avec sa troupe russe qui jouera une "Revue Russe" très accueillie à Paris, l'année dernière, pendant plusieurs mois. Le pianiste de Pachmann donne souvent des auditions particulières pour ses visiteurs, malgré ses 74 ans, et sa virtuosité est encore étonnante. Le Canada Musical publie un article de l'hon. Juge Surveyer et une photographie de plusieurs de nos professeurs pris à bord du steamer pendant leur traversée d'Europe. Cette revue est en vente au prix de 15 sous. Pour abonnements $3 par année, on doit s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.







NOUVELLES LOCALES

M. et Mme Arthur Morael de Medicine-Hat étaient de passage ici cete semaine en route pour la France. Ils ont l'intention d'aller résider à Paris.

M. Médéric Trudeau annonce à ses amis et au public qu'il a fait l'acquisition de la boucherie et épicerie André, au coin des rues Cathédrale et Langevin. Il sollicite le patronage du public.

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU KEEWATIN

(*Suite de la page* 1)

re ce qu'ont fait ici les Révérends Pères Fafard, Guy et Bellemare. Il faut les avoir vus à l'oeuvre comme je les ai vus pour pouvoir juger de leurs mérites. Nous regrettons que tous ces trois soient absents. Il nous aurait été agréable de les voir au milieu de nous aujourd'hui. Nous aurions aimé leur témoigner notre reconnaissance. Je suis certain qu'ils sont quand même présents d'esprit et de coeur. Nous leur disons donc un bien cordial merci.

Il convient d'ajouter que les ouvriers de l'heure présente savent marcher sur les traces de leurs prédécesseurs. Notre nouveau grand vicaire, le bon Père Vézina, a la spécialité de faire beaucoup en peu de temps. Il n'est à la besogne que depuis quelques mois, et quel travail il a accompli. Il faut dire que son dévouement et son activité n'ont pas eu de bornes. Il inaugure donc un règne qui promet. Nous bénissons la Providence qui nous l'a procuré.

Le Père Marchand, son digne vicaire, mérite lui aussi une bonne note. Voilà déjà trois ans qu'il est à la tâche. Qui n'a pas admiré son dévouement inlassable, tant pour le bien des âmes que pour les diverses oeuvres paroissiales? On connait ses succès dans la préparation soit des bazars, soit des parties de cartes données pour le soutien de notre école. Je crois entrer dans les vues de tous en lui adressant, en cette circonstance, un bon merci du coeur.

Quand je considère ce qu'ont fait ces dévoués collaborateurs, je m'aperçois que ma part a été bien minime. Ce sont eux surtout qui ont peiné et souffert. A eux donc la gloire, le mérite et la reconnaissance.

Nos communautés religieuses sont bien dignes, elles aussi, d'une mention toute spéciale. Que serions-nous sans elles?—Pas d'hopital; pas d'orphelinat, et pas d'école. Que nous resterait-il alors?

En 1912, le 13 avril, un an seulement après mon intronisation, arrivaient quatre soeurs Grises de St. Hyacinthe. C'était un don du bon et vénérable Mgr Bernard. Elles arrivaient les mains vides, mais le coeur débordant de zèle et de dévouement. Leur succès en est la preuve.

Leur ayant cédé ma résidence pour me retirer dans la partie inférieure du couvent de la Présentation, elles s'y installèrent; mais dans quel dénument. Un lit et une chaise pour chacune, c'était leur ameublement. Or pensez-vous qu'elles en furent découragées; Pas du tout. La supérieure dit le lendemain de son arrivée: "Eh bien, c'est mieux que je ne m'y attendais."

Le premier patient fut un jeune sauvage du Cumberland qui s'était tiré un coup de fusil dans le bras. Il fut entré dans l'hôpital couché dans un canot d'écorce et il fut déposé dans un lit emprunté Voilà dix ans de cela. Voyez quel développement dans ce petit grain de sénevé. La bâtisse première a triplé; le nombre des malades s'est ultiplié par 30 au moins; les orphelins et les orphelines y trouvent asile et quatorze Soeurs, y travaillent jusqu'à épuisement. Tout cela est le fruit de la charité, de l'abnégation et du dévouement de ces bonnes religieuses. Que de louanges et de reconnaissance elles méritent. Aussi mon coeur d'évêque en déborde.

Lors de notre arrivée en 1911 Le Pas faisait partie des Territoires inorganisés du Keewatin. L'année suivante, le gouvernement fédéral consentit à céder cette partie du pays à la province du Manitoba.

La justice demandait que les droits acquis avant l'union fussent maintenus après l'union. Il en fut ainsi pour les droits des compagnies et des hommes de profession. Les droits aux écoles séparées, qui cependant étaient clairs et explicites, furent les seuls à rencontrer un refus d'approbation. Ce fut une injustice, je dirai même une injustice criante, une injustice qui nous condamne, nous catholiques, à payer nos taxes à l'école publique, et, en plus, à soutenir notre école de nos propres deniers. Heureusement que nous avons eu affaire à des paroissiens généreux et pleins de bonne volonté. Ils n'ont pas reculé devant le sacrifice. Ils ont compris l'importance de donner aux enfants non seulement une instruction, mais aussi une éducation et une vraie éducation chrétienne. Nos Canadiens ont tenu à ce que leurs enfants gardent la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères. Ils méritent nos félicitations sous ce rapport. Tout de même l'injustice persiste, car nos droits vivent encore et ne mourront jamais. Et toujours nous serons là pour les réclamer.

Je suis heureux de le dire et de le proclamer bien haut, le succès de notre école est du en grande partie à nos bonnes soeurs de la Présentation. Ces dévouées religieuses vinrent ici il y a quatre ans. Elles aussi ont débuté dans la pauvreté. Elles aussi ont su se soumettre à une vie d'abnégation pour le bien de nos chers enfants. Satisfaites de peu, elles ont quand même travaillé beaucoup et ont réussi à donner à notre école une renommée qui porte envie. Qu'elles veuillent bien agréer en cette circonstance un sincère témoignage de satisfaction.

Voilà un court aperçu des douze premières années de mon vicariat. Je puis dire comme cet homme qui se consolait de son insuccès: "C'aurait pu être pire." Oui, certainement ça aurait pu être pire. Voilà pourquoi nous nous déclarons satisfait, sans en éprouver l'orgueil.

Maintenant, chers Messeigneurs, comment vous dire tout le plaisir que votre présence nous cause? Nous n'avions pas encore eu de visite d'évêque. Pour la premiere fois nous en possédons quatre, et quatre qui nous sont chers à bien des titres. C'est donc pour nous un grand honneur, une grande joie et un puissant encouragement, Pour nous procurer ce bonheur, vous avez daigné interrompre vos visites pastorales et parcourir de longues distances au prix de nombreuses fatigues. Veuillez croire que nous sommes touchés de cette marque d'attachement et d'intérêt.

Merci, merci en mon nom; merci aussi au nom de tous les catholiques de Le Pas. Si j'avais un souhait à exprimer, ce serait de vous entendre dire à votre départ: "Au revoir" et non "Adieu". Oui, vous nous reviendrez, n'est-ce-pas? Votre visite nous est trop agréable. Soyez assurée que vous trouverez nos portes toutes grandes ouvertes, ainsi que nos coeurs.

Il est juste qu'à cette occasion j'adresse des remerciements bien mérités à nos syndics d'église et d'école. Leur bon esprit et leur dévouement désintéressé sont dignes de toute louange. Nous sommes heureux de leur témoigner toute notre satisfaction. Un autre qu'il ne faut pas oublier est bien l'entrepreneur de notre cathédrale, M. J. Daoust. Il nous fait plaisir de le voir présent à cete fête. Vous n'avez pas été sans admirer le beau travail qu'il nous a fait. C'est au point que pas une critique n'a encore été entendue. Ce n'est pas peu dire n'est-ce pas? Lui aussi, qu'il accepte nos félicitations et nos remerciements.

Enfin vous m'en voudriez si je terminais sans adrseser un mot de félicitation et de remerciement aux bonnes religieuses qui nous ont préparé un banquet si délicieux et si délicat, ainsi qu'aux gracieuses dames qui l'ont servi avec tant d'adresse. A tous et à toutes, un sincère merci du coeur.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Le soussigné a reçu instruction du Conseil de la Cité de St. Boniface en vertu d'un règlement No. 510, d'inspecter toutes les installations de Radio existant dans la Cité de St. Boniface. En conséquence toutes les personnes intéressées sont par le présent avis notifiées de faire application au bureau de l'ingénieur à l'Hôtel de Ville de St. Boniface. Une remise de 25 cents sera chargée pour chaque inspection.

F. P. JONES,
Electricien de la Cité

46-47